

# 2019



**Chères Lavinoises, chers Lavinois,**

**l'avenir  
en  
construction**

L'année 2018 se termine, et nombre de citoyens s'interrogent sur l'avenir de nos collectivités, l'avenir de nos territoires.

Les services de l'État ont engagé de grands chantiers, suscitant parfois des inquiétudes qui ont pu se traduire en mouvements sociaux durs, eux-mêmes tristement générateurs de violence.

Le Conseil Municipal reste mobilisé pour vous conserver un confort de vie préservé au sein de la commune, car nous sommes convaincus que la réponse doit passer par les élus locaux et la relation de proximité.

Ils sont les garants de la qualité des services apportés aux habitants : eau, assainissement, voirie, gestion cohérente du territoire, etc... Malheureusement les obligations administratives, les coupes budgétaires ne favorisent pas leur mission. Vos élus lavinois cultivent cependant l'optimisme en poursuivant les projets énoncés en début de mandature.

Il appartient à chacun d'entre nous de prendre conscience des enjeux de notre monde : une course effrénée à la consommation, sa trace difficilement réversible sur notre environnement, et des changements sociétaux brutaux.

Formulons ensemble le vœu de donner du sens à notre collectif.

Remerciant tous ceux qui ont participé à cet élan, élus, membres de nos associations communales, et toutes les personnes de bonne volonté qui soutiennent le " faire mieux ensemble " ,

**Au nom de toute l'équipe municipale,  
je vous présente nos meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année.**



## SOMMAIRE

**page 1**  
Mot du Maire

**page 2**  
Budget, Etat civil

**page 3**  
Infos, Enjeux,  
Orientations

**pages 4 à 6**  
Commissions  
Communales

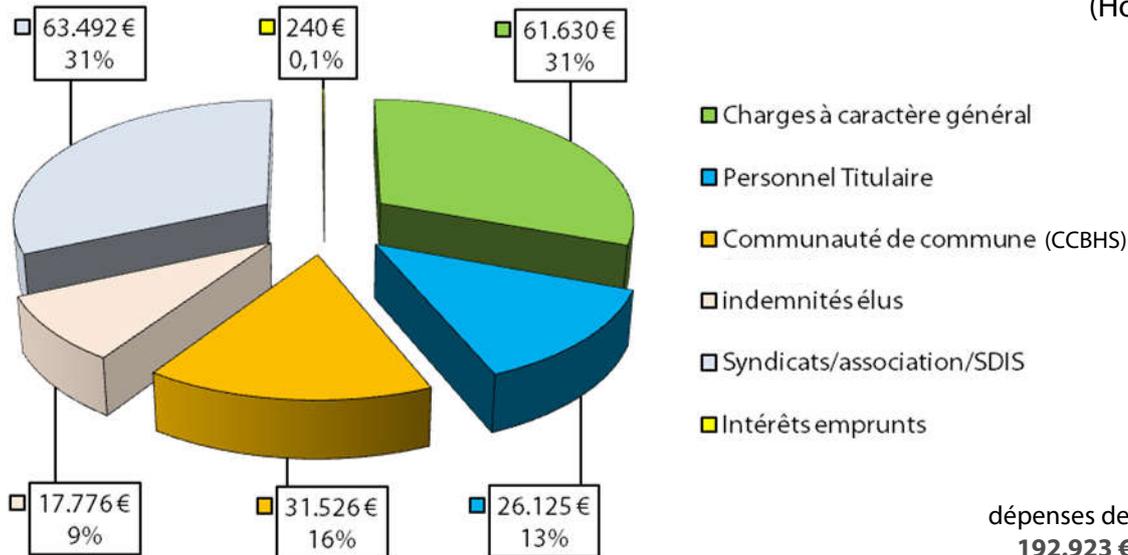
**pages 7 & 8**  
Structures  
Extérieures

**pages 9 & 10**  
Commissions  
Intercommunalité

**pages 11 & 12**  
Associations

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 200.789 €

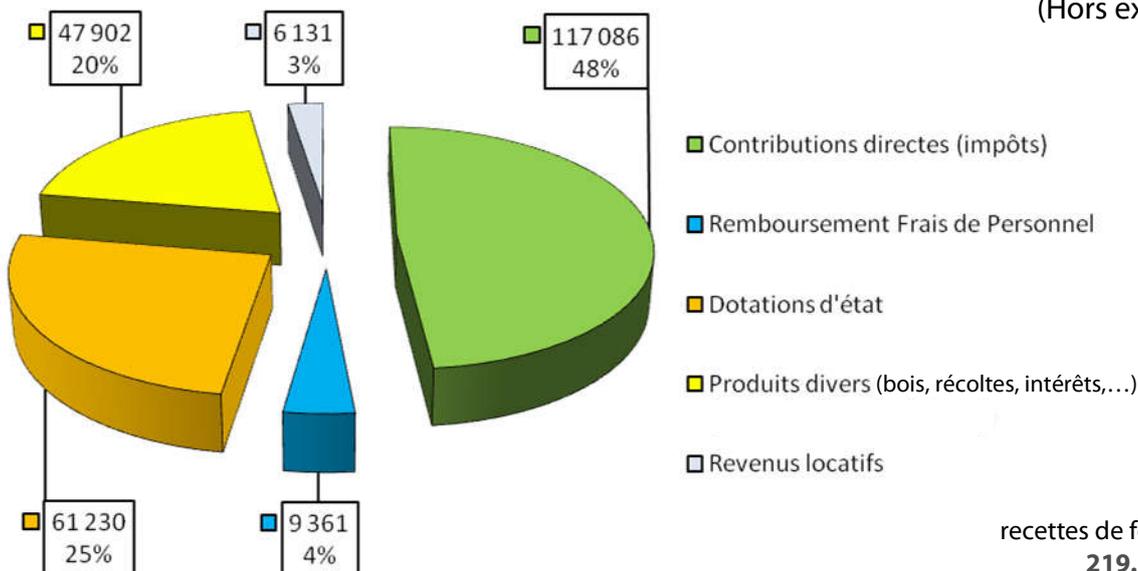
(Hors Investissements)



Pour information  
dépenses de fonctionnement 2017 :  
**192.923 €** (Hors Investissements)

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 241.170 €

(Hors excédent antérieur)



Pour information  
recettes de fonctionnement 2017 :  
**219.274 €** (Hors Excédent)

### INVESTISSEMENTS

Dépenses d'investissement :	71.563 €
- réseaux/voirie, bâtiments et cimetière	43.575 €
- frais d'étude projet mairie	22.203 €
- remboursement capital emprunts	5.885 €

**EXCÉDENTS REPORTÉS** début 2018, du budget  
"fonctionnel" au budget "investissement" : **235.212 €**

### ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Le budget et les comptes de la commune sont consultables par tous les administrés. Le secrétaire de mairie est à votre disposition pour tout complément d'information.

BUDGET 2018

### NAISSANCE

06 mai **Louise CLAPISSON** 76 chemin de Rosnay

ETAT CIVIL

### DÉCÈS (non domiciliés à Lavigny)

06 septembre **Germaine GUICHARD** 98 ans  
17 novembre **Jeanne REPECAUD** 94 ans

### DÉCÈS (domiciliés à Lavigny)

15 juin **Rolande CRUCIFIX** 101 ans  
veuve de Marius ROUSSELOT-EMARD  
06 août **Christiane TESSIER** 71 ans  
07 août **Aelys URBAIN** 3 ans

Remaniée durant l'été 2018, la loi NOTRe prévoyait la disparition des syndicats intercommunaux dont le territoire d'intervention concerne moins de trois EPCI (communautés de communes). Ramené à deux EPCI, et donc un peu moins impactant, ce chiffre a cependant des conséquences en terme d'organisation des territoires.

Ainsi, le SIA du Val Serin, notre syndicat d'assainissement qui assure depuis de nombreuses années la gestion du réseau d'eaux usées des communes de Montain, Lavigny et Le Vernois, et le bon fonctionnement de la station d'épuration, va disparaître au 1er janvier 2020.

La compétence sera reprise par la communauté de commune de Bresse Haute Seille.

En ce qui concerne la distribution de l'eau, le Syndicat

des Eaux la Haute Seille (SIEHS) peut poursuivre sa mission puisqu'il regroupe 11 communes réparties sur le territoire de deux EPCI différents : la communauté de communes de Bresse Haute Seille et la communauté d'agglomération de Lons-le-Saunier (ECLA).

Les 11 communes seront donc amenées à délibérer pour se prononcer pour ou contre la poursuite de la mission du Syndicat des Eaux.

L'eau potable représente un enjeu capital pour l'avenir de notre territoire et de ses habitants, il importera donc de rester vigilant sur le meilleur avenir de la gestion de ces compétences essentielles qui incluent sa production, son traitement avant et après consommation, sa distribution.

**L'EAU**  
infos, enjeux, orientations

Appliquée par la commune dès avant son obligation aux collectivités publiques il y a deux ans, la loi Labbé, complétée par la loi de Transition énergétique pour une croissance verte, qui interdit d'utiliser des produits phytosanitaires dans les jardins, espaces végétalisés et infrastructures, s'impose maintenant également aux particuliers depuis le 1er janvier.

A chacun, pour s'assurer d'un avenir commun plus favorable à la santé, de modifier son comportement pour entretenir son jardin, sa cour, son bout de trottoir, ses jardinières...

Une plaquette reprenant des gestes simples et d'évidence sera bientôt distribuée à l'ensemble des habitants.

**ZÉRO PHYTO**  
**L'ENVIRONNEMENT**  
infos, enjeux, orientations

Pour faire suite à la demande du conseil municipal de Baume-les-Messieurs de se retirer de la ComCom Bresse Haute Seille en vue d'adhérer à la communauté d'agglomération ECLA, la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) a rendu le 3 décembre dernier un avis favorable à la modification de périmètre.

Jean-Louis Maître, le président de notre communauté de

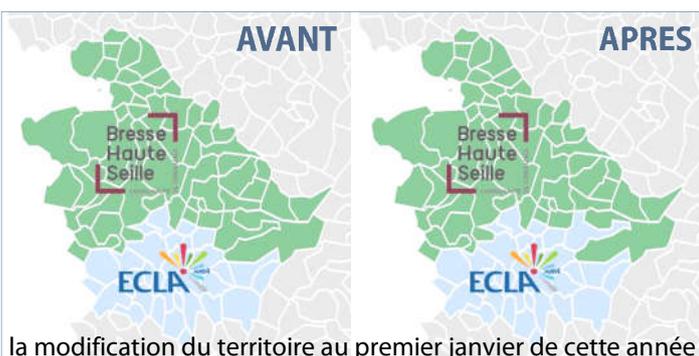
communes, regrette le départ de Baume-les-Messieurs.

La vie de ce village est intimement liée, par sa situation géographique au fond d'un même ensemble hydrogéologique, à l'activité des villages voisins avec lesquels elle partage l'accès, les paysages, l'architecture et la culture. En sont témoins les liens sociaux d'organisation scolaire, de gestion de l'assainissement, des eaux, de la rivière, de gestion des paysages et des milieux naturels, mais aussi des réseaux routiers, et bien sûr du tourisme.

Faisant appel au respect de la cohérence territoriale, et considérant qu'il ne fallait pas délier ce que la nature et l'histoire ont mis tant de temps à construire, Jean-Louis Maître a tenté d'interpeller, mais sans succès, les membres de la CDCI.

La commune de Baume-les-Messieurs est donc maintenant, depuis ce début d'année 2019, intégrée à ECLA.

**LE TERRITOIRE**  
infos, enjeux, orientations



la modification du territoire au premier janvier de cette année

Après les communes d'Arlay et Saint-Germain-lès-Arlay en 2016, les conseils municipaux de Domblans et Bréry ont délibéré fin 2018 de leur volonté de se regrouper en une unique entité administrative.

Le Préfet du Jura, Richard Vignon, a prononcé par arrêté préfectoral la création au premier janvier 2019 de la commune nouvelle qui prendra le nom de Domblans.

La date limite de délibération des communes désirant ainsi se regrouper était fixée au 31/12/2018, il n'y aura

donc plus de création de commune nouvelle d'ici l'achèvement du mandat municipal en cours.

Pour faire suite aux nombreuses réunions avec nos voisins en 2015 et 2016, la commune de Lavigny leur renouvellera l'appel à mutualisation afin que l'étude puisse être reprise et que nous soyons tous en mesure de préparer au mieux ce dossier pour la mandature suivante.

**COMMUNES NOUVELLES**  
infos, enjeux, orientations

## Verger collectif et conservatoire du Serin

### Historique

La région Bourgogne Franche-Comté a souhaité et encouragé la mise en place sur l'ensemble de son territoire de vergers favorisant la préservation et la pérennisation d'anciennes variétés locales.

En mai 2017, la commune de Lavigny répond à l'appel à projet et dépose son dossier de création d'un verger conservatoire et collectif, voué à devenir un véritable lieu de vie et de rencontre.

En novembre 2017, le projet lavinois est sélectionné et se voit octroyer une subvention de 3.060 € (70 % du montant total des 4.153 € budgétés).

Dès lors, réunions de préparation et travaux sur le terrain se succèdent avec l'aide de bénévoles du village et de plusieurs partenaires associatifs et professionnels, dont les "Croqueurs de pommes" et les "Vergers de la Haute Seille".

Au fil de ces animations, on voit avec plaisir l'arrivée de nouvelles mains, vertes, curieuses, et motivées, pour participer à ce projet qui permettra dans quelques années à tous les lavinois d'avoir accès à des fruits produits dans le respect de la nature et de la biodiversité.

### FLEURISSEMENT & JOURNÉE CITOYENNE

La plantation se fera le 26 janvier 2019 dans le cadre de la journée citoyenne. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues...



### Le projet

17 arbres fruitiers, 50 petits fruits, 14 mètres de haies mellifères, 4 ruches, qui seront implantés entre l'atelier



### Association Verger collectif et conservatoire du Serin

Une association sera créée courant 2019 pour prendre le relais et faire vivre le verger collectif et conservatoire, avec pour objectifs de :

- en assurer l'entretien (taille, tonte,...),
- l'améliorer (tables, potager conservatoire,...)
- créer du lien,
- organiser des manifestations.

Si l'association en assumera l'entretien, ce lieu restera ouvert et accessible à tous dans un esprit de convivialité et de partage. Chacun pourra s'y poser et profiter de la quiétude de l'endroit.

Les membres de l'association n'auront pas vocation à être propriétaires du lieu. Idées, échanges et récoltes seront libres et désintéressés.

Venez nombreux avec vos idées, participer à la création de cette association.

En 2005 le groupe ELABOR a réalisé plusieurs prestations pour le cimetière de Lavigny :

- un projet de restructuration du cimetière, de ses plans, et des registres, alphabétique et numérique,
- la procédure de reprise des concessions.

En 2017 la commune fait de nouveau appel aux services de cette société pour :

- une intervention de mise à jour des plans et registres,
- réaliser la saisie informatique des concessions,
- lancer la procédure de régularisation et reprise des tombes en terrain commun.

Après le travail du groupe ELABOR et des recherches dans les archives de la commune, on constate que certains actes de concessions manquent dans les registres communaux, et que quelques concessions sont échues, elles sont donc à renouveler.

### CIMETIERE



Une délibération du 1er mars 2018 fixe le montant des concessions :

concession trentenaire	2 m <sup>2</sup>	120 €	4 m <sup>2</sup>	240 €
concession cinquantenaire	2 m <sup>2</sup>	200 €	4 m <sup>2</sup>	400 €
Columbarium,	concession de 15 ans	250 €,	de 30 ans	500 €.

En 2018 la commune n'a eu à engager que peu de travaux de voirie, la plupart des interventions concernait des voiries d'intérêt communautaire, elles ont donc été assumées par les moyens mutualisés de la communauté de communes Bresse Haute Seille.

#### Entretien des accotements

La prise de la compétence "fauchage et curage des fossés" le long des voiries d'intérêt communautaire par la CCBHS, au début 2018, a conduit sur le territoire communal à :

- un premier passage dit de sécurité (accotement) entre début mai et début juin,
- un second, dit passage de confort (accotements et talus, lamier si besoin) à partir du 20 août.

Entretien assuré cette année par l'entreprise Fourtier.

Pour information, la totalité du fauchage des 746 km de voirie du territoire de l'intercommunalité représente un coût de 82.592 euros.

La commune a profité de la présence sur site du lamier pour faire assurer à ses frais l'entretien des bordures du chemin des Champois.

#### Entretien de la voirie

La ComCom a également pris en charge sur le territoire lavinois :

- la réfection d'un secteur sur la route de Rosnay pour un montant hors taxes de 11.234,20 euros.
- la reprise en enrobé de la rue de La Sombarde pour un montant hors taxes de 7.930,91 euros.

En 2018, la CCBHS est intervenue dans 31 des 56 communes qui la composent. Le marché de voirie représente 690.704 € HT.

Pour 2019, Lavigny demandera la réfection des bandes de roulement du lotissement du Verger Baron et de la rue du Pré Bayard. Pour rappel, les demandes sont soumises à arbitrage communautaire au cours du premier trimestre, réponse bientôt.



#### Sécurisation rue des Lauzes

Projet reporté en 2019, dans l'attente d'éventuelles subventions, dites d'"amendes de police".

TRAVAUX  
VOIRIE  
CHEMINS RURAUX

#### Récapitulatif Bois & Forêts 2018

Produit des ventes de bois	31.876 €	Produit de l'affouage 2018-19	280 €	<b>Total produits</b>	<b>32.156 €</b>
Prestations / ONF	1.342 €	Abatt. & débard. / privés	893 €	Entretien / privés	224 €
Travaux sylvicoles / ONF	753 €	Travaux sylvicoles / privés	1.709 €	<b>Total exploitation</b>	<b>4.921 €</b>

Même si Lavigny, commune forestière puisqu'elle possède des terrains boisés, ne tire pas l'essentiel de ses recettes de la forêt, l'apport financier est loin d'être négligeable. Il importe donc de veiller à la gérer sereinement et de préparer son avenir. Les futures plantations et le mode d'exploitation défini en collaboration avec l'ONF par le Régime Forestier verront leurs produits récoltés par les générations qui suivent... On peut au passage remercier ceux qui ont travaillé pour préparer notre présent forestier.

#### Régime Forestier 2019 - 2039

Le Régime Forestier en vigueur depuis 1999 arrive à terme, la préparation des 20 années à venir va sérieusement occuper cette année les membres de la commission communale. Avec à résoudre bon nombre de questions, dont celles liées aux conséquences des modifications climatiques mondiales, sans cesse plus sensibles, sur les plantations sylvestres. On aura vu quasi totalement disparaître en 2-3 ans les buis qui gardait la côte verte même en hiver, les acacias se trouvent maintenant jusque sur le plateau dans les bois de Rosnay, les attaques successives et chaque printemps répétées des chenilles processionnaires fatiguent les pins, les sapins affaiblis par la sécheresse de l'été dernier sont menacés par les scolytes, on attend la suite. Faudra-t-il envisager de mettre en place des espèces qu'on appelle encore méditerranéennes ?...

#### Affouage 2018 -19

Huit affouagistes exploitent cette année les 70 stères estimés de la coupe n°24. Il leur aura fallu attendre le passage tardif des bûcherons, occupés à abattre dans l'urgence les arbres jurassiens qui ont souffert de la sécheresse, pour procéder au partage et enfin entreprendre abattage des brins et perches et démontage des houppiers.

FORET  
ENVIRONNEMENT

## Zéro Phyto pour les particuliers

Au-delà de la loi qui impose depuis le début de cette année à chacun de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses parties privatives, une simple prise de conscience que l'humanité altère ses propres conditions de vie devrait suffire à induire des modifications de son comportement et à adopter des pratiques plus raisonnables.

## Espèces invasives

La pyrale du buis, ayant tout ravagé dans les bas étages et désirant perpétuer son existence, est l'année dernière monté plus haut dans le massif du Jura. Il est cependant à parier que les individus restés chez nous s'occuperont des maigres repousses qui tentent de subsister.

L'ambrosie, plante allergisante et nocive pour la respiration, n'est toujours pas signalée sur le territoire communal. On doit rester très vigilant, sa présence est massive chez nos voisins, dans les plaines agricoles de Domblans

Après l'adoption par la commune du "zéro phyto" pour les espaces publics, après l'exposition et la visite "Sauvages des rues, Belles et rebelles" en 2017, c'est une plaquette pratique qui est jointe au bulletin 2019...

L'information sur les gestes simples qui sont du possible de chacun est également facile d'accès dès que l'on cherche un peu (bibliographie, internet, associations dédiées, exemple : [www.mon-jardin-naturel.cpie.fr](http://www.mon-jardin-naturel.cpie.fr), etc...)

et Ruffey-sur-Seille. Il faut prévenir la mairie dès qu'on constate son implantation.

Le frelon asiatique, de taille intermédiaire entre notre guêpe et notre frelon, de couleur plus orangée et plus marquée de noir, s'approche également. Difficile à repérer puisque les nids, qui peuvent abriter jusqu'à 3.000 individus, sont souvent perchés à la cime des arbres, sa présence doit également être signalée.

Et avec le printemps ce sera aussi le retour des chenilles processionnaires, attention danger !

FORET  
ENVIRONNEMENT

## Et aussi...

Même si la nécessité d'engager de profonds changements est de plus en plus présente aux esprits (recherche de diversification énergétique : éolien, sujet à controverse quant à son mode d'exploitation, photovoltaïque, méthanisation, biomasse) on assiste encore à des comportements irresponsables. A Baume-les-Messieurs on a ainsi déposé plainte récemment pour déversement d'effluents agricoles dans la Reculée depuis des parcelles de Rosnay, on en sait les conséquences sur la qualité de l'eau...

**SEPTEMBRE** Ce sont cette année 48 jeunes (entre 3 et 25 ans) qui ont bénéficié de la gratuité de la Carte Jeune. La commune l'offre chaque année, sous condition de résidence principale lavinoise, aux jeunes qui en font la demande en temps et en heure.

**OCTOBRE** L'Opération Brioches de l'APEI (association de parents et amis de personnes en situation de handicap mental) est, comme chaque année, une réussite. Grâce à l'investissement de quelques bénévoles de la commune, cette année 125 brioches ont été vendues.

Le communiqué de l'APEI : *L'opération brioches 2018 est maintenant terminée. Ce sont plus de 24.000 brioches qui ont été vendues cette année. Nous tenons à remercier tous nos bénévoles pour leur implication. Sans eux celle-ci ne pourrait avoir lieu, aussi grand merci à toutes et tous. Rendez-vous l'année prochaine.*

**DECEMBRE** Tout ce beau monde s'est réuni le dimanche 2 décembre au restaurant "Le Parenthèse" à Chille pour le repas des Aînés.

Fêté pleinement, dans la bonne humeur, ce moment de convivialité a été agrémenté par la prestation musicale de M. Henrici. Une chance pour tous qu'il ait atteint l'âge de se joindre aux invités, il aura rendu l'instant encore plus festif.

Un grand merci au musicien, ainsi qu'à toutes les personnes présentes à ce repas.

Les personnes n'ayant pu y prendre part (24) ont reçu un colis ou ont préféré (13) que son montant soit versé sous forme de don aux "Restos du Cœur".



**Les Membres de la CCAS vous souhaitent une belle et douce année 2019 et sont à votre disposition pour toute question concernant son domaine de compétences.**

### Sont membres de la CCAS

parmi les élus municipaux,  
**Patricia Vallet** 06 33 87 24 21

parmi les habitants du village,

06 83 81 84 79 **Liliane Dechancé**  
06 16 83 17 87 **Laurence Michaud**

COMMISSION  
COMMUNALE  
D'ACTION SOCIALE



La gestion de nos ordures ménagères et des déchetteries dépend du SICTOM de la zone de Lons le Saunier. Les habitants des communes de la Communauté de Communes doivent s'affranchir d'une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères dont le montant est fixé par le SICTOM et voté par les délégués.

Les tarifs 2019 de la REOM, votés lors du Comité Syndical du 14 novembre 2018, n'augmenteront pas l'année prochaine (pour le 3ème année consécutive).

Résidence principale 1 ou 2 personnes : 128,50€  
 Résidence principale plus de 2 personnes : 212,80€  
 Résidence secondaire : 93,50€

Depuis 2017, tous les emballages doivent être triés et placés dans le container bleu.

Nos déchets sont incinérés pour 56% (avec valorisation de l'énergie ainsi produite, recyclés pour 30%, compostés pour 10% et stockés pour 3%.

Les réflexions principales de 2019 portent à nouveau sur la collecte incitative et la collecte des déchets verts dans les déchetteries (gérées par le SICTOM).

Testée par certaines communes la collecte incitative montre une réduction de 25% des déchets collectés !

Les habitants seront tenus informés de l'avancement de ces dossiers.

**SICTOM**  
structure extérieure

Le réseau de collecte des eaux usées au lotissement Verger Baron à Lavigny est maintenant entièrement rénové en conduites PVC. Au début 2018 les anciens tuyaux en béton et les raccordements ont été remplacés par l'entreprise Petitjean, pour un montant de 130.000 €.

Ces travaux éviteront les arrivées d'eaux pluviales qui perturbaient le bon fonctionnement de la station d'épuration. Merci aux habitants de Lavigny qui ont supporté, avec patience, les nuisances dues aux travaux.

Conséquence de l'application de la loi NOTRe, la communauté de communes Bresse Haute Seille devrait prendre la compétence assainissement au premier janvier 2020, sauf en cas de vote des délégués communautaires pour que cette décision soit repoussée à 2026.

Ce transfert de compétence se traduira par la disparition de notre syndicat intercommunal, la gestion de la collecte et du traitement des eaux usées se faisant au niveau de notre ComCom. Des réunions se tiennent régulièrement pour que le passage de témoin se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Cet été la rivière "le Serin" était à sec, seuls les rejets de la station d'épuration pourvoyait en eau son cours. Pour l'instant (fin novembre), le Serin est toujours particulièrement bas.

**Les délégués du S.I.A Val Serin vous souhaitent une bonne année 2019.**

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à utiliser notre mail : [siavalserin@orange.fr](mailto:siavalserin@orange.fr)

**SIA  
VAL SERIN**  
structure extérieure

Le Syndicat InterCOmmunal Pour l'Agglomération Lédonienne est un service de livraison de repas à domicile, il gère également un service de télé-alarme et d'autres services pratiques : la livraison de légumes frais (provenant de la légumerie du restaurant municipal qui est approvisionné avec des produits locaux), le portage de livres à domicile pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer en bibliothèque, le lavage de linge (draps, couvertures, rideaux, etc, souvent difficiles à entretenir).

Plusieurs habitants de la commune utilisent le service de repas à domicile, et celui-ci peut être mis en place de façon ponctuelle (accident, maladie).

Un appel au **03 84 24 83 99** suffit, 08.30-12.30 et 13.00-17.00 du lundi au jeudi, 16.30 le vendredi.

**SICOPAL**  
structure extérieure

## Décorations de Noël

De nouveaux motifs ont été installés cette année dans le quartier du Verger Baron, aux éléments décoratifs dans la même veine que ceux mis en place il y a deux ans rue de la Combe.

Les traversées de rue ont été agrémentées de flocons lumineux et le sapin de grosses boules d'un blanc nacré.

### ECLAIRAGE PUBLIC

structure extérieure

Cependant, la traversée de la rue des Lauzes souffre d'un problème récurrent d'alimentation, on ne profite de son éclat que quelques jours...

L'objectif d'une nouvelle amélioration l'an prochain ?

## Eclairage Public

Deux nouveaux points lumineux vont être créés :

- un dans la rue du Pré Bayard, pour améliorer le confort des usagers au fond de cette impasse qui est dépourvue d'éclairage,
- un rue Roussot, au niveau des nouvelles constructions.

Pour minimiser les coûts d'installation, les travaux ont été réalisés durant ceux liés à la viabilisation dans les deux rues, avec pour conséquence des délais plus longs.

Il en est de même pour les dépannages des ampoules défectueuses, une attente un peu plus longue permet de grouper les travaux et réduit les frais de déplacement.

Merci aux riverains pour leur patience.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal a accueilli 119 élèves à la rentrée de septembre 2018 (36 domiciliés à Plainoiseau, 28 à Montain, 30 à Lavigny, 1 au Louverot). Les 24 autres élèves sont de communes extérieures au RPI.

L'école de Montain accueille 3 classes (de la petite section au CE1), celle de Plainoiseau deux (CE2/CM1, CM1/CM2). Les deux écoles ont changé de rythmes scolaires en repassant à la semaine de 4 jours, mercredis et samedis libres.

### RPI

#### SIVOS

structures extérieures

Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) gère le matériel des écoles (bâtiments et entretien), ainsi que le personnel encadrant les enfants pendant le temps scolaire. L'état matériel des deux sites, sains, ne nécessite plus de gros travaux.

La situation financière du syndicat est équilibrée pour l'année qui vient de s'écouler.

La compétence extra scolaire a été étendue à notre ex-voisine ComCom Bresse Revermont et relève maintenant de la communauté de commune Bresse Haute Seille. La nouvelle entité prend donc en charge les élèves en dehors du temps scolaire.

## Traitement de l'eau potable

Le syndicat s'est doté d'un système automatique par chlore gazeux alimentant les stations de Nevy-sur-Seille et Voiteur, et par traitement de javel au réservoir du Pin.

Les dosages de chlore sont affinés mais peuvent évoluer dans le temps. L'ensemble est totalement opérationnel depuis janvier 2018.

Ainsi, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Seille (SIEHS) peut distribuer continuellement, à tous les habitants, une eau potable et de bonne qualité bactériologique.

### SIE

#### HAUTE SEILLE

structure extérieure

## Investissements

Lors de la dernière réunion du SIEHS une réflexion est engagée pour savoir comment financer un investissement annuel de 105.000 €, nécessaire pour maintenir l'ensemble du réseau et les installations en bon état de fonctionnement.

Il est proposé, et adopté à l'unanimité des délégués, de porter à 1,10 € le m<sup>3</sup> d'eau à compter du 01/01/2019.

**Renouvellement du réseau d'eau à Baume-les-Messieurs**, la première tranche des travaux d'AEP (Adduction en Eau Potable), effectués par la société ETCTP pour un montant de 139.000 € HT, et comprenant renouvellement des canalisations, changement des vannes défectueuses, et ajout de débimètres, est terminée.

Une deuxième tranche est prévue courant mars-avril 2019.

## Avenir du syndicat SIEHS

L'évolution de la loi NOTRe par la loi du 3 août 2018 laisse la possibilité au SIEHS de moduler son transfert de compétence à la ComCom Bresse Haute Seille jusqu'au premier janvier 2026..

Ce choix doit être délibéré par les communes desservies par le syndicat, et par leurs représentants à la communauté de communes avant le 30 juin 2019.

Le comité du SIEHS n'a qu'un pouvoir consultatif.



Des informations utiles au quotidien toute l'année, en pliant la fiche pratique jointe au bulletin, et en l'accrochant au frigo ou au placard.

Pour recevoir directement par mail les informations pratiques de la vie locale que vous trouvez sur les panneaux municipaux, il vous suffit d'en adresser la demande à : [lavigny.info@orange.fr](mailto:lavigny.info@orange.fr)  
Les messages sont adressés en copie cachée afin de préserver les données des membres de la liste de diffusion. Un formulaire papier est également disponible en mairie.

### AU

#### QUOTIDIEN

trucs & astuces

Fusionnées, les deux communautés de communes confirment, par la nouvelle entité Bresse haute Seille, leur volonté de soutenir les associations sportives sur le territoire. Une recherche d'harmonisation et d'équité a été menée avec les différents acteurs. L'entretien des bâtiments et du matériel, ainsi que l'attribution des subventions, ont été redéfinis afin que chaque association puisse fonctionner au mieux. Il a été veillé à ce qu'aucune des associations ne soit perdante.

Et, si la commune reste le partenaire de référence et doit garder un lien avec les associations, une complémentarité entre la commune et la communauté de communes est nécessaire pour exercer efficacement la compétence.



La commission Enfance Jeunesse avait comme mission première cette année 2018 de travailler sur le transfert ou non de la compétence péri-scolaire et extra-scolaire aux communes.

En effet, dans le cadre de la loi NOTRe soit la compétence péri-scolaire et extra-scolaire est étendue à l'ensemble de territoire communautaire, soit elle est restituée aux SIVOS ou aux communes.

Ce transfert devant être effectif au 1er janvier 2019.

Un groupe de travail a été constitué pour faire un état des lieux du territoire et évaluer les enjeux financiers, la charge du personnel, des matériels, des investissements à faire dans les locaux, de travaux...

Au 1er janvier 2019, l'extension de la compétence péri-scolaire et extra-scolaire est effective concernant le financement, alors qu'en terme d'organisation elle ne sera mise en place qu'au 1er septembre 2019, pour la rentrée scolaire.

Le Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) situé dans les locaux de la ComCom à Bletterans, souhaite étendre ce service de parentalité par une seconde matinée hebdomadaire à Domblans, dans le but d'offrir plus de temps d'écoute et d'échanges pour les familles reçues par des professionnels.



La commission Environnement a dû prendre en compte les différents événements et évolutions dans les prises de compétence, et c'est désormais Jean-Louis Maître, président de la ComCom, qui l'anime pour pallier à la disparition de Daniel Chalandard, décédé début mars, qui en était le vice-président.

Elle participe activement au Projet de Territoire, visant à faire de Bresse Haute Seille un territoire exemplaire dans la préservation et la valorisation de son environnement, de ses paysages et de son cadre de vie, en menant diverses actions destinées à :

Préserver la ressource en eau potable, et valoriser l'empreinte de l'eau, présente partout sur le territoire par une multitude d'étangs et de cours d'eau,

Maintenir la grande richesse d'une biodiversité et d'un patrimoine naturel en poursuivant les initiatives en faveur de l'environnement et les renforçant par la mise en place d'actions exemplaires,

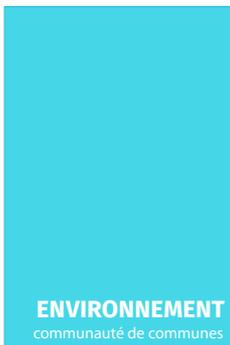
Renforcer l'appropriation des richesses du territoire par ses habitants et les valoriser à l'extérieur, par une éducation et une sensibilisation à l'environnement, par une implication des locaux dans l'entretien et la

mise en valeur d'un patrimoine bâti et naturel qu'ils peuvent encore mal connaître, pour faire évoluer les mentalités et démontrer que écologie et économie sont conciliables et compatibles,

Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti, paysager et immatériel constitutifs du bien-vivre sur le territoire,

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et anticiper la transition énergétique, par des aménagements pour les déplacements doux et un renforcement de la performance énergétique des bâtiments.

En collaboration avec d'autres organismes (CPIE, Fredon,...) et commissions intercommunales (Aménagement du territoire, Développement économique, Tourisme, Voirie, Bâtiments, Culture,...), ou par ses propres moyens, la commission agit, concrètement et pêle-mêle : zone Natura 2000, opération Grand Site, entretien et restauration des rivières et milieux associés (GEMAPI), lutte contre l'enfrichement, lutte contre les espèces invasives, valorisation des pratiques zéro-pesticides, restauration et valorisation des haies, valorisation des étangs et des forêts, équipe verte au service des communes, éducation à l'environnement dans les écoles, sensibilisation du grand public, animations, restauration de patrimoine pierre sèche et formation, schéma local de déplacements doux, aide à l'achat de vélo électrique (les 10 financements partiels annuels sont reconduits en 2019), site web mémoire locale,...





Du nouveau pour la médiathèque et son public, la médiathèque intercommunale à Voiteur et à Plainoiseau fait maintenant partie d'un réseau de 6 médiathèques.

**Un accès aux documents élargi**

Dorénavant, l'abonnement à la médiathèque à Voiteur et à Plainoiseau permet l'accès à l'ensemble des 6 sites du réseau, sans frais supplémentaires, grâce au Média Pass' (Demandez-le, il est gratuit !)

**Des collections sans cesse enrichies**

Pour les sites de Voiteur et de Plainoiseau, on trouve actuellement 22.736 documents, et le catalogue en ligne permet 24h/24 d'accéder aux collections.

Les adhérents peuvent faire des recherches et des réservations : <http://media-hauteseille.dyndns.org/>

La médiathèque intercommunale fait également partie du réseau des médiathèques du Jura. Avec le site jumel (Jura Médiathèques en Ligne), ce sont plus de 400.000 documents mis à disposition des abonnés. Tous ces documents sont réservables sur le portail [jumel39.fr](http://jumel39.fr) et arrivent par navette à la médiathèque de son choix où ils peuvent être empruntés.

Sans oublier des ordinateurs et le wifi gratuit à votre disposition !

**De nouveaux tarifs**

Depuis le 01/09/2017, cotisation annuelle de date à date : 8 € pour les adultes de la ComCom Bresse Haute Seille.

Gratuit : enfants jusqu'à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux.

Les assistantes maternelles aussi bénéficient de la gratuité pour l'emprunt de documents liés à leur activité professionnelle.

**Toujours des animations régulières**

La médiathèque à Voiteur et à Plainoiseau continue de proposer des animations : un temps de rencontre "bébés-lecteurs" jusqu'à 3 ans tous les mois et demi, des séances d'informatique (de janvier à mars), des expositions.

Sans compter les accueils réguliers des écoles et des personnes handicapées.

**Et un besoin de bénévoles**

L'équipe de la médiathèque a besoin pour la soutenir dans ses activités de collaborateurs bénévoles pour préparer les documents à la mise en rayons, participer à l'accueil du public et à l'animation, aider au classement documentaire. L'éventail des tâches proposées au candidat bénévole est varié et la responsable de la médiathèque n'impose aucun poste.

Notre équipe dynamique, aux profils très différents, participe à la vie sociale et culturelle du territoire. Les bénévoles ont des métiers, des passions, des âges et des niveaux culturels divers, ce qui favorise les débats et la multiplicité des propositions et procure sérénité à l'ambiance de la médiathèque.

Si vous êtes intéressé, adressez-vous à la médiathèque pendant les heures d'ouverture ou en téléphonant.

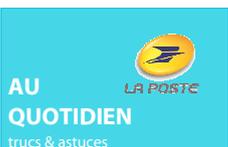
**Pratique**

Vous pouvez emprunter pour une durée de 3 semaines : 7 livres ou BD, 4 revues, 4 CD, 3 DVD, 1 partition.

Médiathèque VOITEUR 2 rue des Masses 03 84 44 04 40	mardi mercredi vendredi samedi	10.00 -12.00 10.00 -12.00 16.00 -18.00 10.00 -12.00	14.00 -17.30 14.00 -17.00	Médiathèque HAUTEROCHE La Carriade 1 rue de la Carrière, Crançot 03 84 43 16 90
Médiathèque PLAINOISEAU rue Georges Trouillot 03 84 25 37 13	mercredi vendredi samedi	14.00 -17.30 14.00 -18.00 10.00 -12.00	14.00 -17.00	Médiathèque COMMENAILLES 90 rue Madeleine Vionnet 03 84 44 14 04
Médiathèque BLETTERANS chemin de la Foule 03 84 44 75 47				Médiathèque SELLIERES rue d'Osse 03 84 44 06 10

M@il : [mediatheque-gestion@bressehauteseille.fr](mailto:mediatheque-gestion@bressehauteseille.fr)

Site internet : <http://media-hauteseille.dyndns.org>



La Poste informe que la modernisation de son appareil de production et des conditions de travail des facteurs va conduire, à partir du 19 février 2019, à une distribution pouvant être plus tardive. La majorité du courrier continuera à être distribuée le matin, mais la fin de distribution pourra aller jusqu'à 16 h - 16 h 30...

## LA CHAPELLE

Septembre 2017, les buis repoussent. Mais au printemps 2018 la Pyrale est revenue manger les jeunes pousses. Nous vous avons parlé d'un traitement que La Lavinoise n'a pu mettre en œuvre pour diverses raisons.

Cette année 2019 les buis renaissent à nouveau, espérons que la pyrale passe son chemin afin que notre chapelle retrouve toute sa splendeur.

Les travaux (barrières et statues) sont toujours d'actualité pour 2019 sous certaines conditions : le côté financier, qui n'est pas une mince affaire, les autorisations nécessaires, et, surtout, les bénévoles...

Des perturbations indépendantes à notre volonté sont venues modifier notre programme d'entretien de la chapelle au printemps 2018. Le fleurissement a tardé mais néanmoins a ravi tous les pèlerins et randonneurs. Des messages d'espoir, de soutien sur le Livre d'Or montrent que la chapelle ne vous laisse pas indifférent.



## LES ANIMATIONS

La Lavinoise est en quête de rechercher un nouveau prestataire pour assurer à nouveau un marché aux fleurs.

Toujours dans une ambiance chaleureuse, et grâce à vous tous, notre rendez vous annuel (crêpes, gaufres, vin chaud et dégustation d'huitres) a su nous faire oublier pour quelques heures les tracas de la vie. Merci à Anthony Bretin pour son soutien logistique et le prêt de matériel. Les Colombophiles et La Lavinoise vous en remercient.



La Lavinoise vous présente  
ses vœux pour l'année 2019.

La Lavinoise B.Petitjean

LA LAVINOISE  
association



Créée à Lavigny par le président actuel, M. Hanewald, l'Association Colombophile Jurassienne participe régulièrement aux événements du village, ses membres sont toujours prêts à donner un coup de main : fête de l'été, fête des lumières,...

La colombophilie est l'art d'élever et de faire concourir les pigeons voyageurs.

Le pigeon voyageur est un pigeon qui est très proche de son soigneur, et très attaché à son colombier et à ses congénères. Il est dressé pour rentrer de n'importe où à son port d'attache.

Pour les concours, les pigeons sont regroupés au local régional (Châlon-sur-Saône pour l'ACJ), puis transportés par groupe de 25 dans des paniers pour être confiés au convoyeur. Il les conduit au site de lâcher, à des distances qui peuvent aller jusqu'à 1.000 km, et c'est le pigeon le plus rapide pour rentrer qui l'emporte.

Lors de la mise au panier on équipe la patte du pigeon d'une bague en caoutchouc. A son retour au colombier la bague est insérée dans le constateur, un appareil qui enregistre l'heure, la minute, et la seconde de son arrivée. Après divers calculs c'est celui qui a volé le plus vite qui est déclaré vainqueur.

Les vitesses de vol atteignent 1.000 à 1.600 mètres à la minute, qu'on vous laisse convertir en km à l'heure... A vol d'oiseau, à ces vitesses là, il a de grandes chances d'arriver avant vous qui l'aurez lâché et serez rentré par la route...

Si vous trouvez un jour un pigeon voyageur, merci de nous prévenir.



M. Georges Hanewald 06 78 64 55 19  
M. Jean-Pierre Colas 06 30 29 51 41

ASSOCIATION  
COLOMBOPHILE  
JURASSIENNE  
association

Si on peut admettre que les rennes soient très joyeux d'être de sortie pour quelques semaines une fois l'an, il faut cependant comprendre que les positions parfois scabreuses qu'ils adoptent dans le massif en haut de la rue des Lauzes sont le seul fait de l'imagination débridée de passants bien intentionnés. Ils reprennent une attitude plus convenable au passage de plus raisonnables...



LA VIE  
DES BETES



## Le président et les membres du foyer vous souhaitent une bonne année pour 2019

Le conseil d'administration du Foyer Rural, composé de 10 membres, soutenu par de nombreux bénévoles a proposé aux Lavinoises et Lavinois ces différents évènements :

### DES SOIRÉES DÉCOUVERTES

Sandrine Rietmann, diplômée en aromathérapie, nous a fait partager sa passion. Ses explications et conseils nous ont permis de découvrir un panel de solutions à nos petits problèmes quotidiens. Les participants, très attentifs, souhaitent qu'une nouvelle soirée soit consacrée aux huiles essentielles.

Pour la quatrième fois, des viticulteurs et animateurs nous initient à la dégustation de vins de différentes régions. Ce 23 novembre, ils nous ont conduits dans le vignoble Savoyard et ses mystérieux cépages. Une belle découverte !



### DES SOIRÉES CONVIVIALES

Par deux fois, la petite salle communale a fait "salle comble". Le 24 février, 50 personnes se sont réunies dans la bonne humeur, autour d'une fondue au morbier et, le 10 novembre, pour une excellente tartiflette.

**Un grand MERCI à tous les participants et bénévoles !**

### DES ANIMATIONS ENFANTS

Le 10 mars, épaulés par des bénévoles, les enfants ont réalisé chacun un magnifique arbre de Pâques. A l'issue de l'après-midi, ils se sont régalés de tartines.

Le lundi de Pâques, avec la participation de l'ACCA, les enfants sont partis à la chasse aux œufs dans les bois de Rosnay.

Le 5 décembre, les enfants ont appris à confectionner de jolis lutins en feutrine et des pantins articulés en carton. Le président, Damien Millet, a exercé ses talents de pâtissier en offrant de bonnes gaufres aux enfants pour le goûter !



Depuis 3 ans, ces activités "déco" réunissent de 15 à 20 enfants, heureux de se retrouver en dehors du cadre scolaire.

### LA FÊTE DE L'ÉTÉ

Le 07 juillet, sous un soleil radieux, dans la cour du Vieux Château, s'est déroulée la fête du village en partenariat avec la Maison d'Enfants.

Pendant que le duo "Water Please" proposait aux enfants des jeux et des chants, les adultes s'activaient à la cuisson des côtelettes. Puis Hugues Cantor a fait chanter et danser les villageois

FOYER RURAL  
association

Vos idées sont les bienvenues, car nous aimerions encore plus d'adhésions à nos projets. Si vous souhaitez nous rencontrer, nous rejoindre, nous vous invitons cordialement à assister à l'**assemblée générale le vendredi 1er février à 20h 30 à la salle communale.**

*L'équipe du Foyer Rural*

L'A.C.C.A. Lavigny compte, cette saison, 23 sociétaires sous la présidence d'Alain Roy.

La chasse aux petits gibiers se pratique en plaine et dans les vignes. La chasse aux grands gibiers se pratique en battue, le plus souvent dans les bois de Rosnay. Notre présence est signalée obligatoirement par des panneaux.

Le suivi des populations des espèces chassables se fait par comptage, au printemps, lors de sorties encadrées par la Fédération des Chasseurs du Jura.

Les résultats de cette année ont montré que les populations de lièvres, chevreuils et chamois étaient en évolution. L'attribution pour la saison 2018/2019 est de 7 lièvres, 6 chevreuils et 2 chamois.

Depuis ces comptages, l'été chaud et sec que nous avons connu et la présence d'un lynx dans les bois de Rosnay ont, sans aucun doute, modifié ce biotope que nous nous efforçons de préserver. Et les sangliers se font très rares sur le territoire. Une des causes probables est liée à la pyrale des buis. En effet, les sangliers apprécient ce type de végétation pour se remiser.



ASSOCIATION  
COMMUNALE  
DE CHASSE  
AGREEE  
association

Au moins une fois par an, l'ACCA organise des corvées pour l'entretien des lignes et des chemins forestiers, et nous avons organisé avec le foyer rural la traditionnelle chasse aux œufs du Lundi de Pâques dans les bois de Rosnay .

***La société de chasse de Lavigny vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.***